Dans la journée du jeudi 19 avril 2018, le lycée classique de Mbingo dans la région du Nord-Ouest a été le théâtre d'un violent combat qui a opposé les forces de défenses Camerounaises aux sécessionnistes.

A l'issue de cet affrontement qui a duré plusieurs heures, l'on a enregistré cinq blessés graves, tous élèves dudit lycée. L'on apprend également que deux responsables de ce lycée parmi lesquels, le proviseur qui avaient été pris en otage par cette bande armée ont été relâchés par la suite. .

En rappel, depuis le déclenchement de la crise socio-politique dans les Régions anglophones, une dizaine d'établissements scolaires ont déjà fait l'objet des attaques sécessionnistes.

La Commission nationale des droits de l'homme et des libertés dans un rapport publié en novembre 2017 condamnait ces pratiques et rappelait le droit à 'éducation.

« Ce droit est également consacré dans de nombreux instruments juridiques régionaux et internationaux ratifiés par l'Etat du Cameroun. Ainsi, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples pose, à l'alinéa 1er de son article 17, que toute personne a droit à l'éducation », indiquait cette commission